

AVIS DE RÉUNION PUBLIQUE
(Article R.123-17 du code de l'environnement)

Dans le cadre de l'enquête publique relative à :

La réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque au lieu-dit « Le Moutillon » localisé sur la commune de Robion (84440), parcelles cadastrées AK 141, 144, 145, 146, 147, 153, 154, 155, 156, 157, 159, 160, 175, 180, 181

qui se déroule du lundi 27 avril 2026 au mercredi 27 mai 2026, il est porté à la connaissance du public que :

Monsieur DUBUY René, Commissaire enquêteur désigné par **décision n° E26000018/84** du Président du **Tribunal administratif de Nîmes** en date du **05 mars 2026**,

a décidé de tenir une **réunion publique** destinée à informer le public et à répondre aux observations éventuelles.

Cette réunion se tiendra :

- **Date** : Mercredi 06 mai 2026
- **Heure** : 18 heures 30
- **Lieu** : Salle de l'Eden, 6 rue Antoine Gros, 84440 ROBION

Objet de la réunion :

Présentation du projet susvisé et échanges avec le public dans le cadre de l'enquête publique en cours.

Participation du public :

Toute personne intéressée est invitée à assister à cette réunion et pourra poser des questions ou formuler des observations.

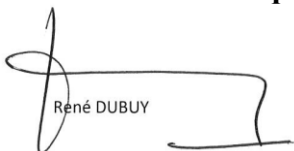
Les informations relatives au dossier d'enquête publique sont consultables :

- en mairie de **Robion**, aux jours et heures habituels d'ouverture,
- sur le registre d'enquête dématérialisé: <https://www.registre-dematerialise.fr/7218/> ,

Les observations et propositions pourront être consignées dans le registre d'enquête disponible en mairie ou transmises par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-7218@registre-dematerialise.fr.

Fait à **Robion**, le **29 avril 2026**

Le Commissaire enquêteur


René DUBUY